

Monsieur le Président,

Vous avez interrogé tous les candidats aux législatives à propos de la nouvelle ligne LGV PACA.

Je vous en remercie.

En tant que candidate de la 9ème circonscription des Bouches du Rhône, je suis très concernée par ce dossier et me fais un plaisir de répondre à vos 4 questions.

R1/ Par définition même, une ligne rapide intéresse en priorité ceux qui en sont à distance ou aux deux extrémités des trajets, les provençaux étant déjà desservis par le réseau existant. Le gain en temps ne sera que très modeste pour eux. En revanche le coût en sera maximal. Au total, pas d'intérêt en matière d'aménagement du territoire pour les habitants de PACA. Quant au tourisme, il est déjà, sur le trajet prévu, à la limite d'une régulation de tourisme de masse. Quant à l'économie, elle est bien servie par un réseau autoroutier et aérien très développé, elle ne pourrait être boostée que par un plan de transport de fret.

R2/ C'est pourquoi je m'opposerai au parlement au vote de l'habilitation de la loi permettant au gouvernement de prendre l'ordonnance sur le financement de la NLPCA

R3/ Le processus permettant l'adoption d'une ordonnance est légal. En revanche, il est scandaleux qu'un (ou trois) dispositifs très locaux soient adoptés par ordonnances, ordinairement réservées à des grands problèmes régaliens intéressant tous les français.

R4/il s'agira pour les opposants au projet de loi d'argumenter par tous moyens auprès de leurs collègues, en arguant surtout de l'anomalie de ce mode de financement qui crée une inégalité devant l'impôt. Car demain, tout projet quelque part en France pourra faire l'objet d'un tel montage financier, ce qui est injuste puisqu'il existe déjà des impôts nationaux et locaux.

En vous remerciant pour votre action et espérant avoir répondu à vos questions, je reste à votre disposition.

Bien cordialement.

J Mélin

